

Montesson la Borde : enfin la digue

Les travaux vont commencer en décembre

Les riverains du quartier de La Borde à Montesson ont subi, en février 2018, une nouvelle crue importante de la Seine alors qu'ils n'avaient pas encore fini de réparer les dégâts de celle de 2016. En réponse au désespoir des riverains, Jean François Bel, maire de Montesson, vient d'annoncer que les travaux du prolongement de la digue de Sartrouville à Montesson allaient commencer en décembre 2018. C'est une grande nouvelle pour les riverains, après plus de 30 ans d'attente pour avoir le même niveau de protection contre les inondations que les riverains de Sartrouville.

Nombreux obstacles franchis

Après la crue de 1955, Sartrouville décida de protéger ses habitants contre les crues en construisant, en 1968, une digue de 2,5 km de long. Cette digue s'arrête à la limite de Montesson, qui, à l'époque, ne juge pas bon de s'associer à l'opération. Depuis cette époque, les riverains de la Borde n'ont cessé de demander la réalisation d'une protection contre les crues de la Seine.

L'association Qualité de Vie de la bordure (QVLB) soutient les riverains depuis 1993 et a été rejointe ensuite par le Cadeb. Son rôle a été de convaincre les différentes parties prenantes du bien fondé de la demande des riverains et en premier lieu le Maire de Montesson. Une fois les représentants administratifs et po-



Promenade haute en projet

litiques locaux convaincus, le financement de l'ouvrage se heurta à la politique française qui interdisait la construction de nouvelles digues. La situation s'est débloquée ces dernières années grâce à l'action de Jean-François Bel, soutenu par QVLB et le Cadeb, de la municipalité de Montesson et de l'appui du représentant de l'Etat, Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint Germain en Laye.

Compensation hydraulique

Le projet vise à protéger le quartier la Borde des crues de la Seine d'occurrence trentennale, par la construction d'une digue en bordure de Seine d'environ 750 m, en prolongement de la digue de Sartrouville et en réalisant une zone humide en compensation (lettre Cadeb n°71). La digue est réalisée à l'aide d'un rideau de palplanches implanté en limite haute de berge. Il est habillé à l'aide d'un parement bois et d'une couvertine

(voir photos).

Les travaux pour la compensation hydraulique vont commencer au premier semestre 2019. Cette compensation est constituée d'une zone humide à forte plus-value écologique. Cette zone humide doit être réalisée afin de retrouver des volumes d'expansion de crues comparables à ceux qui seront soustraits derrière la future digue et ainsi réduire l'impact de l'ouvrage sur l'écoulement de la Seine en cas de crue.

Le maître d'ouvrage de l'ensemble des travaux sera le Syndicat mixte de la Seine et de l'Oise (SMSO)

QVLB et le Cadeb se félicitent du début des travaux de la digue et au nom des riverains veulent remercier pour leur contribution, la municipalité de Montesson, le SMSO, l'Etat, le département des Yvelines et la région Ile de France.

Jacques Perdereau

Président de QVLB

Vice-président du Cadeb



Vue de la digue en projet côté Seine